



PREVAAL FINANCE

# FCP PREVAAL CONVERTIBLES EUROPE

**rapport  
annuel**

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 29.12.2017

# ■ sommaire

<b>informations concernant les placements et la gestion</b> .....	<b>3</b>
<b>rapport d'activité</b> .....	<b>8</b>
<b>comptes annuels</b> .....	<b>12</b>
<i>bilan</i> .....	13
<i>actif</i> .....	13
<i>passif</i> .....	14
<i>hors-bilan</i> .....	15
<i>compte de résultat</i> .....	16
<i>annexes</i> .....	17
<i>règles &amp; méthodes comptables</i> .....	17
<i>évolution actif net</i> .....	20
<i>compléments d'information</i> .....	21
<b>inventaire</b> .....	<b>31</b>

<b>Commercialisateur</b>	PREVAAL FINANCE
<b>Société de gestion</b>	PREVAAL FINANCE 18 avenue d'Alsace 92400 Courbevoie.
<b>Dépositaire et conservateur</b>	SOCIETE GENERALE Siège social : 29 boulevard Haussmann – 75009 Paris Adresse postale de la fonction Dépositaire : 75886 Paris Cedex 18
<b>Commissaire aux comptes</b>	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiers - 63, rue de Villiers.

# Informations concernant les placements et la gestion

## **Classification :**

Diversifié.

## **Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :**

Pour les deux types de parts, la société de gestion décidera chaque année de la répartition des sommes distribuables.

## **Objectif de gestion :**

L'objectif de gestion du FCP est la recherche d'une performance nette de frais supérieure à son indice de référence Exane Europe Convertible Bond Index, coupons réinvestis, sur une durée de placement recommandée de 3 ans.

## **Indicateur de référence :**

Indice Exane Europe Convertible Bond Index (ECI Europe).

L'indice Exane Europe Convertible Bond Index est un indice représentatif de la composition et de la liquidité du marché des obligations convertibles sur les pays européens. Il est constitué d'obligations convertibles européennes, principalement libellées en euro, et est pondéré par les capitalisations pour le rendre comparable à une valorisation d'un portefeuille d'obligations convertibles.

L'indice est calculé coupons réinvestis et calculé sur des cours de clôture.

L'indice est publié quotidiennement sur Bloomberg.

La gestion du FCP ne suivant pas une gestion indicielle, la référence à un indice ne constitue qu'un élément de comparaison a posteriori et la performance du Fonds pourra s'écarter de cet indice de référence tant à la hausse qu'à la baisse.

## **Stratégie d'investissement :**

### **Stratégies utilisées**

La stratégie d'investissement s'articule autour de deux étapes afin d'atteindre l'objectif de gestion :

- une étape de sélection de titres (notamment d'obligations convertibles) à partir d'une analyse de leurs caractéristiques financières. Le choix des titres prend notamment en considération l'analyse de la qualité de crédit de l'émetteur, l'analyse fondamentale de l'action sous-jacente et de son secteur d'activité, ainsi que l'analyse de la composante volatilité du titre ;

- une étape de construction du portefeuille, qui consiste à fixer les pondérations des titres dans le portefeuille et à contrôler que la stratégie d'investissement mise en oeuvre est conforme aux scénarii d'évolutions des marchés financiers établis par le Comité d'Investissement de PREVAAL FINANCE.

Les investissements sur le marché des obligations convertibles privilégient les titres à forte convexité. La recherche de ce profil de risque peut être également réalisée par le biais d'investissement en options.

Des achats d'obligations pourront être réalisés si le marché des convertibles est peu alimenté par le marché primaire ou ne répond pas aux critères d'investissements arrêtés par le comité d'investissement de PREVAAL FINANCE : achat d'obligations de dette souveraine ou privée.

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le FCP est géré est comprise entre -3 et 10.

### Processus de sélection des OPCVM et FIA sous-jacents

Le FCP peut être investi à 10% en parts ou actions d'autres OPCVM et/ou FIA.

Le choix des OPCVM et FIA sous-jacents fait l'objet d'un processus de sélection propre à la société de gestion.

La sélection de ces OPCVM et FIA est effectuée sur la base d'une analyse quantitative, centrée sur la sensibilité des performances aux facteurs de marché et d'une analyse qualitative, illustrée par des entretiens systématiques ou des rencontres avec les gérants de fonds afin d'apprécier leur valeur ajoutée dans la sélection de valeurs et leur philosophie de gestion. L'exposition sectorielle du FCP peut être matérialisée par des investissements en UCITS ETF.

### Stratégie d'utilisation des dérivés

Les gérants utiliseront les futures principalement en couverture des actifs et de façon ponctuelle en exposition. Les interventions sur ces marchés se feront soit pour ajuster les ratios des portefeuilles qui peuvent varier en fonction des souscriptions et rachat, soit pour couvrir la volatilité des marchés, soit pour couvrir le Bêta du marché en conservant les actifs, soit pour réconcilier les niveaux cibles déterminés par l'analyse macro-économique et les niveaux cibles résultant du portefeuille construit par la sélection financière fondamentale.

Les gérants utiliseront des options vanilles simples et listées pour construire une stratégie d'investissement convexe sur les émetteurs ne disposant pas de convertibles liquide ou répondant aux critères d'investissements arrêtés par le comité d'investissement de PREVAAL FINANCE.

### Actifs (hors dérivés)

#### Actions :

Le FCP est exposé au risque action à 100% maximum de l'actif net.

Il intervient principalement sur les marchés européens incluant Suisse et Norvège, mais également, dans la limite de 20% de l'actif net, sur les marchés de l'OCDE (notamment Etats-Unis et Japon) hors Europe, incluant Suisse et Norvège, et dans la limite de 10% de l'actif net sur les pays émergents.

Le fonds peut être exposé sur tous secteurs, à des valeurs de petites, moyennes et grandes capitalisations avec toutefois un maximum de 20% de l'actif net en valeurs de petites capitalisations.

L'utilisation de ces actions est liée aux conversions d'obligations convertibles et/ou à leur rappel anticipé mais peut également répondre à un souhait d'exposition aux marchés actions conformément aux choix du comité d'investissement de la société de gestion.

#### Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Le degré d'exposition en titres de créances et instruments du marché monétaire peut varier de 0% à 100 % de l'actif net du fonds.

Il s'agit :

- d'une part, de titres de créance comportant une exposition aux actions européennes (obligations convertibles non synthétiques et obligations échangeables en action), et de manière accessoire (dans la limite de 10%) de bons de souscription et warrants. Ces titres ne présenteront pas de limite de notation et pourront comprendre des investissements en titres dits spéculatifs. Ils seront sélectionnés principalement en Europe, incluant Suisse et Norvège mais également, dans la limite de 20% maximum de l'actif net sur les marchés de l'OCDE (notamment Etats-Unis et Japon) hors zone Europe, incluant Suisse et Norvège, et dans la limite de 10% de l'actif net sur les pays émergents.

- d'autre part, d'obligations et autres titres de créances français et internationaux, négociés sur la même zone géographique que précédemment en excluant toutefois les pays émergents. La répartition dette privée/ dette publique n'est pas limitée et peut évoluer dans le temps.

Ces titres auront principalement une notation minimale de BBB- selon Standard and Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion à l'issue de son analyse pour évaluer la qualité de crédit des actifs obligataires. Aucun investissement ne sera fait en titres spéculatifs.

La fourchette de sensibilité de la partie taux sera comprise entre -3 et 10.

Les titres non libellés en euro pourront ne pas faire l'objet d'une couverture de change.

#### Parts ou actions d'OPCVM ou FIA :

Le Fonds peut être investi jusqu'à 10% de son actif net en parts et actions d'autres OPCVM de toutes classifications et exposés sur toutes zones géographiques dont les pays émergents, avec une prédominance pour la zone Europe incluant Suisse et Norvège :

- parts ou actions d'OPCVM conformes à la Directive 2009/65/CE, de droit français ou étranger, détenant au plus 10% de leurs actifs dans d'autres fonds.

- parts ou actions de FIA français respectant les 4 critères de l'article R 214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le fonds pourra avoir recours à des UCITS ETF (Exchange Traded Funds) agréés conformément à la Directive 2009/65/CE entre 0 et 10% de son actif net, exposés aux actions et aux produits de taux.

Le FCP se laisse la possibilité d'investir dans des OPCVM gérés par la société de gestion ou une société liée.

L'exposition aux pays émergents, tous types d'actifs confondus, est limitée à 10% de l'actif net du fonds.

## **Instruments dérivés**

### Nature des marchés d'intervention :

Le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés majoritairement sur des marchés européens et dans une moindre mesure sur des pays membres de l'OCDE hors UE (Etats- Unis et Japon). Aucune intervention ne se fera sur les marchés émergents.

- marchés à terme fermes,
- conditionnels,
- réglementés,
- organisés.

### Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

Risques sur lesquels le gérant intervient en couverture :

- risque actions, titres et valeurs mobilières assimilées,
- risque de taux,
- risque de change.

Risques sur lesquels le gérant intervient en exposition :

- risque actions, titres et valeurs mobilières assimilées,
- risque de taux.

### Nature des instruments utilisés :

- Futures sur grands indices actions,
- Futures sur grands indices sectoriels,
- Futures sur taux,
- Options d'achat et vente sur devises, taux et actions : options vanille uniquement, achat et vente de call et de put.

Surexposition possible dans la limite de 100% de l'actif net avec une exposition globale pouvant aller jusqu'à 200% de l'actif net.

## **Titres intégrants des dérivés**

Le FCP peut investir dans la limite de 10% de l'actif net dans des UCITS ETF et des obligations convertibles qui sont assimilables à des titres intégrant des dérivés et dans des bons de souscription et des warrants.

## **Dépôts**

Le fonds peut procéder à des dépôts dans la limite de 100% de ses actifs, dans un but de gestion de la trésorerie et d'optimisation de ses revenus.

## **Emprunts d'espèces**

Le gérant pourra effectuer des opérations d'emprunts d'espèces dans la limite de 10 % de l'actif du Fonds par solde débiteur autorisé par le dépositaire qui facturera des agios.

## **Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres**

Le FCP se réserve la possibilité de réaliser des opérations de prêt et emprunts de titres, à hauteur de 20 % maximum de son actif net, dans un but de gestion de la trésorerie et d'optimisation de ses revenus.

### Nature des opérations utilisées :

- prises et mises en pension par référence au code monétaire et financier,
- prêts et emprunts de titres par référence au code monétaire et financier.

### Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Gestion de la trésorerie,
- Optimisation des revenus du FCP,
- Contribution éventuelle à l'effet de levier du FCP,
- Couverture du risque actions.

Des informations complémentaires relatives à la rémunération de ces opérations figurent à la rubrique frais et commissions.

## **Profil de risque :**

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le FCP sera ainsi soumis aux risques suivants :

### **Risque de perte en capital :**

L'OPCVM ne comporte aucune garantie ni protection, le capital initialement investi peut ne pas être restitué.

### **Risque lié à la gestion discrétionnaire :**

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au Fonds repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés et/ou sur la sélection des titres détenus. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les titres les plus performants. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du Fonds peut en outre avoir une performance négative.

### **Risque actions :**

Si les actions sous-jacentes des obligations convertibles et assimilées ou les actions détenues en direct dans le portefeuille baissent, la valeur liquidative de votre FCP peut baisser.

### **Risque lié à l'investissement en petites capitalisations :**

Sur ces marchés, le volume des titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marchés sont donc plus marqués à la baisse et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du Fonds peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

### **Risque de volatilité des obligations convertibles :**

Il s'agit du risque de baisse des obligations convertibles lié à la volatilité de leur composante optionnelle. En cas de baisse de la volatilité des obligations détenues par le FCP, la valeur liquidative pourra baisser.

### **Risque de taux :**

Le FCP peut investir en obligations et sera donc soumis aux variations des taux d'intérêt. La hausse des taux d'intérêt peut entraîner la baisse de la valeur des obligations, et donc la baisse de la valeur du fonds.

### **Risque de change :**

Le FCP peut investir dans des valeurs mobilières libellées dans un certain nombre de devises autres que la devise de référence. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

### **Risque lié aux investissements sur les pays émergents :**

Le FCP peut être exposé à 10% maximum de l'actif net sur les pays émergents. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. En conséquence, la valeur liquidative du Fonds pourra baisser plus rapidement et plus fortement.

### **Risque de crédit :**

Il s'agit du risque pouvant résulter de la dégradation de signature ou de la défaillance d'un émetteur de titre de créance, ce qui peut entraîner la baisse de la valeur de ses actifs, et par conséquent la baisse de la valeur liquidative du Fonds.

### **Risque lié à l'investissement en titres à caractère spéculatifs :**

Ces titres présentent un risque accru de défaillance de l'émetteur, sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, et ne sont pas toujours suffisamment liquides pour être vendus à tout instant au meilleur prix. La valeur de la part du FCP peut donc se trouver diminuée lorsque la valeur de ces titres détenus en portefeuille baisse.

### **Risque de contrepartie :**

Il est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme et aux opérations d'acquisition et cessions temporaires de titres : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

### **Risque lié à la surexposition :**

Le FCP peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés) afin de générer de la sur exposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. En fonction du sens des opérations du FCP, la baisse (en cas d'achat d'exposition) ou la hausse du sous-jacent du dérivé (en cas de vente d'exposition) peut augmenter le risque de baisse de la valeur liquidative du FCP par rapport au risque lié à l'investissement dans les titres (hors dérivés) du portefeuille.

### **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme (IFT) :**

Le Fonds pouvant investir dans des produits dérivés, la valeur liquidative pourra baisser de manière plus significative que les marchés et instruments financiers sous-jacents à ces produits.

### **Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :**

#### **Souscripteurs concernés :**

Parts B2V : tous souscripteurs et plus particulièrement destinées aux « clients professionnels » ou « clients professionnels sur option » au sens de la directive MIF membres et partenaires du Groupe B2V.

Parts I : tous souscripteurs et plus particulièrement destinées aux « clients professionnels » ou « clients professionnels sur option » au sens de la directive MIF.

Les parts de ce FCP n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act of 1933. En conséquence, elles ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou telle que définie par la réglementation américaine « Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) » .

### **Profil type de l'investisseur :**

Le FCP s'adresse à une clientèle qui souhaite bénéficier de la performance d'obligations convertibles européennes.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce FCP dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour le déterminer, il convient de tenir compte du patrimoine personnel, des besoins actuels et de la durée recommandée de placement de 3 ans, mais également du souhait de prendre des risques du fait de la volatilité inhérente aux marchés des actions, et de la stratégie dynamique du FCP.

Il est également recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques d'un seul OPC.

### **Durée de placement recommandée :**

3 ans.

### **Indications sur le régime fiscal :**

La qualité de copropriété du Fonds le place de plein droit en dehors du champ d'application de l'impôt sur les sociétés. En outre, la loi exonère les plus-values de cessions de titres réalisées dans le cadre de la gestion du FCP, sous réserve qu'aucune personne physique, agissant directement ou par personne interposée, ne possède plus de 10 % de ses parts (article 150-0 A, III-2 du Code général des impôts).

Selon le principe de transparence, l'administration fiscale considère que le porteur de parts est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et liquidités détenus dans le Fonds.

La fiscalité applicable est en principe celle des plus values sur valeurs mobilières du pays de résidence du porteur, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, institutions de retraite complémentaire, autres cas...). Les règles applicables aux porteurs résidents français sont fixées par le Code général des impôts.

En cas de distribution, l'imposition des porteurs de parts est fonction de la nature des titres détenus en portefeuille.

D'une manière générale, les porteurs de parts du Fonds sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière. Cette analyse pourrait, selon le cas, leur être facturée par leur conseiller et ne saurait en aucun cas être prise en charge par le Fonds ou la société de gestion.

***Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.***

- *La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion.*
- *Les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de PREVAAL FINANCE - 18 avenue d'Alsace 92400 Courbevoie Tél : 01.49.07.39.80*
- *Date de création du Fonds : 13 septembre 2012.*



# rapport d'activité

## Environnement :

2017 a été une année particulièrement peu volatile sur les marchés actions et obligataires, dominée par une baisse marquée du dollar.

La banque centrale américaine a remonté son taux directeur trois fois l'an passé, de 0.75% à 1.50%, mais cela a eu un impact limité voire négatifs sur les taux longs : le taux 10 ans US est passé de 2.44% à 2.40% sur l'année. En Europe, l'annonce d'une limitation prochaine du programme de rachat de la BCE a fait progresser le taux allemand de 0.21% à 0.43%.

L'amointrissement du risque politique européen, notamment avec les élections françaises, a stabilisé les marchés d'actions, le Stoxx Europe 600 ayant enregistré une progression de 7.68% avec une volatilité de moins de 8.5%, niveau le plus bas enregistré depuis plus de 10 ans.

Les matières premières ont connu un début d'année difficile pour se reprendre au printemps et terminer l'année en forte hausse (le pétrole s'octroyant 6% et le cuivre plus de 30%).

Le risque électoral européen passé, un rééquilibrage des positions en euro au sein des gestions internationales a eu pour effet une forte chute du dollar sur l'exercice, abandonnant plus de 14% par rapport à l'euro, pour terminer l'année à 1.20.

Au cours de l'année 2017, l'indice EuroMTS global est inchangé. Du côté des marchés actions, le S&P 500 a progressé de 19.42%. L'EuroStoxx 50 de 6.49% et le Nikkei de 19.10%.

## Fonds :

La part B2V de Prevaal Convertibles Europe a réalisé une performance de 2,76%, la part I de 2,37% contre une performance de 3,53% pour l'indice Exane Convertibles Europe. Les résultats de gestion ont été pénalisés principalement par la chute de l'action Steinhoff après l'annonce de malversations du Président du groupe.

Les actifs du fonds s'élevaient au 29/12/2017 à 312 980 742,95 €.

Au 29/12/2017, les obligations convertibles représentaient 91,70% du fonds, les obligations à taux fixe 0%, les actions en direct 4,74%, les ETF 0,16%, les futures sur actions 0% (exposition), les options sur actions 1.09% (exposition delta ajustée), les futures sur taux - 1,98%, les devises non euro 1,49% et le reste des liquidités 1,72%. L'exposition action globale (delta ajustée) était de 46,1% contre un indice à 45,4% au 29/12/2017.

Les plus gros poids sectoriels du portefeuille sont le secteur industriel (9,7%), technologique (5.1%), et santé (5.1%). L'exposition au secteur de la santé a été diminuée, passant de 7,8% à 5,1% du portefeuille, et l'exposition au secteur des services des collectivités est passée de 1,5% à 1,1%.

Le titre Telecom Italia 1,125% 2022 est le plus gros poids du portefeuille (3.7%).

Le taux de rotation pour 2017 est de 32,4%.

## Information sur la sélection des intermédiaires :

Conformément à la réglementation applicable résultant de la transposition de la directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 concernant les Marchés d'Instrument Financiers (MIF), PREVAAL FINANCE doit sélectionner ses intermédiaires selon des critères définis, pour leur services d'exécution d'ordres d'une part, et pour leurs services d'aide à la décision d'investissement d'autre part.

PREVAAL FINANCE réalise un examen annuel de sa politique de meilleure sélection de ses intermédiaires de marché. Ainsi, les gérants procèdent à une évaluation annuelle des intermédiaires sélectionnés lors d'un Comité d'évaluation au regard de 5 critères :

- Prix des instruments
- Coût de l'exécution / Accès aux marchés primaires
- Rapidité de l'exécution
- Qualité de la recherche
- Service de règlement/livraison

PREVAAL FINANCE informe ses clients, par tout moyen approprié, de tout changement important de sa politique de sélection.

## Mouvements intervenus sur l'exercice :

Les plus gros achats intervenus lors de l'exercice concernent les obligations convertibles STM 0,25% 2024, Artemis Kering 0% 2023 et Deutsche Wohnen 0,6% 2026. Les plus grosses ventes intervenues concernent les obligations convertibles Steinhoff 1,25% 2023, Astaldi 4,5% 2019 et Caixa 1% 2017.



**Méthode de calcul du risque global :**

La méthode de calcul du risque global est la méthode de calcul de l'engagement.

**Réglementation SFTR :**

Concernant la réglementation SFTR, le fonds n'a pas eu recours à l'ensemble de ces techniques de gestion efficace de portefeuille au cours de l'exercice 2017.

**Rémunération du personnel de la Société de Gestion****1. Politique de rémunération du personnel de PREVAAL FINANCE**

La politique de rémunération mise en place au sein de PREVAAL FINANCE au cours de l'année 2017 est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la "Directive UCITS V").

La politique de rémunération a été adoptée par la Direction de PREVAAL FINANCE, en accord avec son actionnaire dans l'exercice de sa mission de surveillance. Elle adopte et réexamine au moins une fois par an les principes généraux de la politique de rémunération et est responsable de sa mise en oeuvre et la supervise.

Cette politique, portant sur les structures et les pratiques de rémunération du gestionnaire, a notamment pour but :

- de promouvoir une gestion saine et efficace des risques et de ne pas encourager une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, l'horizon de placement, le règlement ou les documents constitutifs des OPCVM et des mandats que la société de gestion gère ;
- d'aligner les intérêts des investisseurs, de la société de gestion et des collaborateurs en accordant une attention particulière au « personnel identifié » ;
- de réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les collaborateurs et les investisseurs.

**2. Mode de calcul des rémunérations et avantages****- Cas général applicable à l'ensemble du personnel**

La part fixe de la rémunération globale d'un collaborateur tient compte de son poste et de son périmètre de responsabilité.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes « fixe » et « variable » de la rémunération globale. La composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de composante variable de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable.

La rémunération variable attribuée au personnel de PREVAAL FINANCE est déterminée en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et des résultats d'ensemble de la société. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution de la rémunération variable dépendent de la nature de la fonction exercée :

**- Fonctions de Direction et de gestion de portefeuille*****Critères quantitatifs usuels :***

*Près de 40 % de ce variable dépendra de la réalisation d'un résultat d'exploitation de la SGP, au minimum égal au résultat d'exploitation prévisionnel du budget validé par le Conseil d'Administration à la clôture de l'exercice pour lequel la prime va être calculée.*

- Performances relatives aux indices de référence des principaux fonds de PREVAAL FINANCE sur 12 mois ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

***Critères qualitatifs usuels :***

Réalisation d'objectifs stratégiques :

- Aptitudes au management du Président et du Directeur Général ;
- Développement et maintien d'outils de gestion ;
- Satisfaction des investisseurs ;
- Satisfaction des collaborateurs ;
- Qualité du dispositif de contrôle global ;
- Respect des limites de risque ;
- Pour les gérants de portefeuilles, travail en équipe et coopération avec les autres collaborateurs, la Direction et la fonction de contrôle ;

- Observation des procédures et des règles internes, en particulier concernant les risques (financiers, opérationnels et non-conformité) ainsi que de la déontologie ;
- Innovation produit ;
- Contribution à l'engagement commercial.

### - Fonctions commerciales

#### **Critères quantitatifs usuels :**

- Collecte nette ;
- Partage de l'information ;
- Amélioration et/ou maintenir la qualité de service.

#### **Critères qualitatifs usuels :**

Respect des règles internes en matière de prévention et de gestion des risques (Risques/Conformité) :

- Observation des procédures et des règles internes, en particulier concernant la commercialisation ;
- Satisfaction des investisseurs ;
- Créativité ;
- Motivation ;
- Implication dans l'observatoire de la concurrence.

### - Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle et de middle office, l'évaluation de la performance et les attributions de la rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activité qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, amélioration des outils et systèmes etc.) ;
- La rémunération variable dépendra majoritairement des encours levés auprès de la clientèle, hors membres du Groupe B2V, afin d'accentuer l'orientation client de la SGP.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au personnel identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

### - Cas spécifique des membres du personnel identifié

PREVAAL FINANCE a procédé à l'identification de son personnel identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs de PREVAAL FINANCE exerçant un pouvoir de décision sur la gestion de la société ou des fonds gérés et susceptible, par conséquent, d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

PREVAAL FINANCE a mis en place des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts, notamment la mise en place, pour la rémunération variable du personnel identifié, d'un seuil maximum de 100 000 K et de 51 % du salaire fixe.

## **MONTANT DES REMUNERATIONS VERSEES PAR LE GESTIONNAIRE A SON PERSONNEL**

### - Montant agrégé des rémunérations, ventilé par nature de rémunération (fixe/variable)

Sur l'exercice 2017, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versé par PREVAAL FINANCE à l'ensemble de son personnel (soit 9 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2017) s'est élevé à 808 481 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes pour l'exercice : 672 203 euros, soit 83 % du total des rémunérations versé par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel ;
- Montant total des rémunérations variables pour l'exercice : 136 278 euros, soit 17 % du total des rémunérations versé par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel.

L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

La quote-part des commissions de performance versée en 2017 par PREVAAL FINANCE, pour l'ensemble de son personnel, s'élève à 66 838 euros.

Par ailleurs, aucun "carried interest" n'a été versé pour l'exercice.

- Montant agrégé des rémunérations, ventilé par catégories de personnels identifiés

- Direction et gérants financiers : 544 935 euros ;
- Commerciaux : 168 107 euros ;
- Middle office : 95 439 euros.

# comptes annuels

# BILANactif

	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
<b>Immobilisations nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>303 164 089,31</b>	<b>286 392 960,18</b>
• <b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	14 880 601,83	12 942 675,74
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	286 921 514,97	269 437 676,44
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS</b>		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	491 920,00	427 808,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• <b>OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES</b>		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• <b>CONTRATS FINANCIERS</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	870 052,51	3 584 800,00
Autres opérations	-	-
• <b>AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>250 844,95</b>	<b>21 806,12</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	250 844,95	21 806,12
<b>Comptes financiers</b>	<b>10 350 058,97</b>	<b>9 108 177,86</b>
Liquidités	10 350 058,97	9 108 177,86
<b>Autres actifs</b>	-	-
<b>Total de l'actif</b>	<b>313 764 993,23</b>	<b>295 522 944,16</b>

# BILAN passif

	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
<b>Capitaux propres</b>		
• Capital	300 394 784,64	275 599 716,23
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	10 474 634,61	11 566 700,22
• Résultat de l'exercice	2 111 323,70	4 025 691,44
<b>Total des capitaux propres</b> <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	<b>312 980 742,95</b>	<b>291 192 107,89</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>357 452,93</b>	<b>1 873 880,00</b>
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	357 452,93	1 873 880,00
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>426 797,35</b>	<b>1 980 482,25</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	426 797,35	1 980 482,25
<b>Comptes financiers</b>	-	<b>476 474,02</b>
Concours bancaires courants	-	476 474,02
Emprunts	-	-
<b>Total du passif</b>	<b>313 764 993,23</b>	<b>295 522 944,16</b>

# HORS-bilan

29.12.2017

30.12.2016

Devise	EUR	EUR
<b>Opérations de couverture</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	12 680 886,81	8 552 320,00
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
<b>Autres opérations</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	4 528 655,40	17 473 438,53
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-



# COMPTE de résultat

	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
<b>Produits sur opérations financières</b>		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 379,10	60,45
• Produits sur actions et valeurs assimilées	315 980,67	420 749,74
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	3 491 344,60	4 916 906,60
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	<b>3 808 704,37</b>	<b>5 337 716,79</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-3 467,53	-2 699,91
• Autres charges financières	-	-
<b>Total (II)</b>	<b>-3 467,53</b>	<b>-2 699,91</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>3 805 236,84</b>	<b>5 335 016,88</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-1 711 168,11	-1 382 376,92
<b>Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>2 094 068,73</b>	<b>3 952 639,96</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	17 254,97	73 051,48
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :</b>	<b>2 111 323,70</b>	<b>4 025 691,44</b>

# 1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

## Règles d'évaluation des actifs

### Méthode d'évaluation

L'organisme s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur et, notamment, au plan comptable des placements collectifs.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêt du bilan selon les règles suivantes :

#### Valeurs mobilières :

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les actions européennes sont valorisées au cours de clôture, les actions étrangères au dernier cours connu.
- Les obligations européennes sont valorisées au prix de marché, contribué ou de clôture de bourse, en fonction de la liquidité des titres détenus.
- Les obligations étrangères sont valorisées au prix de marché, contribué ou dernier cours connu de bourse, en fonction de la liquidité des titres détenus.
- Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.

- Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.
- Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché.
- Les parts ou actions d'OPCVM et FIA sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue, soit au mieux J-1 par rapport à la date de valeur liquidative.
- Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.

#### Instruments financiers à terme :

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

#### Les contrats :

- Les opérations sur les marchés à terme fermes et les opérations conditionnelles sont valorisées au cours de clôture.
- Les swaps de taux sont valorisés au taux de marché conformément aux dispositions contractuelles.
- Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur de marché.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de l'organe de décision de la société de gestion de portefeuille. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

### **Modalités pratiques**

Les bases de données utilisées sont :

- Bloomberg
- Six-Telekurs

La source des cours de devises retenue est WMCO.

### **Méthode de comptabilisation**

La méthode de comptabilisation des frais de négociation se fait en frais inclus.

La méthode de comptabilisation des revenus de taux est celle du coupon couru.

La méthode de comptabilisation des intérêts courus du week-end est la suivante : prise en compte sur la valeur liquidative suivante.

### **Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan**

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

### **Frais de fonctionnement et de gestion**

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème	
		Part B2V	Part I
Frais de gestion et frais de gestion externes à la société de gestion (commissaire aux comptes, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	2% TTC maximum	2% TTC maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant	Néant

### **Opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres**

La rémunération du prêt-emprunt de titres est sujette à variation selon les conditions de marché.

Les couts éventuels liés à ces opérations seront supportés par l'OPCVM.

La rémunération de cette opération est au bénéfice exclusif de l'OPCVM.

Les principales contreparties seront CACEIS, Société Générale, BNP PARIBAS, BRED et MERRILL LYNCH.

### **Devise de comptabilité**

Euro.

exercice

**Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs**

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

**Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs** *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

**Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application**

Néant.

**Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice**

Néant.

**Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts**

Pour les deux types de parts, la société de gestion décidera chaque année de la répartition des sommes distribuables.



# 2 évolution actif net

Devise	29.12.2017	30.12.2016
	EUR	EUR
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>291 192 107,89</b>	<b>269 128 910,66</b>
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	70 552 589,89	130 191 143,01
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-56 657 459,79	-114 223 700,29
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	15 767 584,42	14 041 107,76
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-8 170 096,39	-3 310 140,92
Plus-values réalisées sur contrats financiers	6 675 217,29	1 133 855,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-3 013 036,51	-2 217 677,83
Frais de transaction	-234 317,30	-61 074,25
Différences de change	-7 512 708,47	-1 171 899,74
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	2 917 380,68	-7 254 785,47
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>17 872 277,21</i>	<i>14 954 896,53</i>
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>14 954 896,53</i>	<i>22 209 682,00</i>
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-630 587,49	983 730,00
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>467 852,51</i>	<i>1 098 440,00</i>
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>1 098 440,00</i>	<i>114 710,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 094 068,73	3 952 639,96
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>312 980 742,95</b>	<b>291 192 107,89</b>

# 3 compléments d'information

## 3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

### 3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	286 921 514,97	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

## 3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
<b>Opérations de couverture</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	6 207 200,00	-	6 473 686,81	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
<b>Autres opérations</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	4 528 655,40	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

## 3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	286 921 514,97	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	10 350 058,97
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	6 207 200,00	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

## 3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	4 265 870,19	18 252 935,70	80 408 605,27	124 993 588,05	59 000 515,76
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	10 350 058,97	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	6 207 200,00
Autres opérations	-	-	-	-	-



### 3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	GBP	CHF	Autres devises
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	61 493 616,75	16 312 972,70	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	109 481,18	-	-	-
Comptes financiers	95 075,17	4 534 192,29	52 318,01	-
Autres actifs	-	-	-	-
<b>Passif</b>				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	6 473 686,81	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

### 3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

<b>Créances</b>	<b>250 844,95</b>
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Depots de garantie (verses)	193 867,98
Coupons a recevoir	56 976,97
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
<b>Dettes</b>	<b>426 797,35</b>
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnes	426 797,35
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

### 3.6. Capitaux propres

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
PART C / FR0011299395	42 092	59 704 402,84	38 697	54 845 561,28
PART I / FR0012099364	9 573	10 848 187,05	1 581	1 811 898,51
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
PART C / FR0011299395		-		-
PART I / FR0012099364		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
PART C / FR0011299395		-		-
PART I / FR0012099364		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
PART C / FR0011299395		-		-
PART I / FR0012099364		-		-

### 3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen %

Catégorie de part :	
PART C / FR0011299395	<b>0,50</b>
PART I / FR0012099364	<b>0,88</b>

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice **Montant**

Catégorie de part :	
PART C / FR0011299395	-
PART I / FR0012099364	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

### 3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital .....néant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....néant

### 3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc -

- autres instruments financiers -

**3.10. Tableau d'affectation du résultat** *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
<b>Total acomptes</b>		-	-	-	-

	29.12.2017	30.12.2016
<b>Affectation du résultat</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	2 111 323,70	4 025 691,44
<b>Total</b>	<b>2 111 323,70</b>	<b>4 025 691,44</b>

PART C / FR0011299395	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 976 018,43	3 740 806,93
<b>Total</b>	<b>1 976 018,43</b>	<b>3 740 806,93</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

PART I / FR0012099364	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	135 305,27	284 884,51
<b>Total</b>	<b>135 305,27</b>	<b>284 884,51</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

**3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes***(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
<b>Total acomptes</b>	-	-

	29.12.2017	30.12.2016
<b>Affectation des plus et moins-values nettes</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	10 474 634,61	11 566 700,22
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>10 474 634,61</b>	<b>11 566 700,22</b>

PART C / FR0011299395	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	9 136 272,41	10 370 046,66
<b>Total</b>	<b>9 136 272,41</b>	<b>10 370 046,66</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART I / FR0012099364	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	1 338 362,20	1 196 653,56
<b>Total</b>	<b>1 338 362,20</b>	<b>1 196 653,56</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-



**3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices**

Date de création du Fonds : 13 septembre 2012.

Devise					
EUR	<b>29.12.2017</b>	30.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
<b>Actif net</b>	<b>312 980 742,95</b>	291 192 107,89	269 128 910,66	238 124 455,62	172 930 881,14

PART C / FR0011299395	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	<b>29.12.2017</b>	30.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>196 325</b>	192 930	197 804,693	198 098,693	150 001
<b>Valeur liquidative</b>	<b>1 390,98</b>	1 353,65	1 327,29	1 201,54	1 152,86
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>56,60</b>	73,13	68,41	47,02	54,06

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART I / FR0012099364	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	<b>29.12.2017</b>	30.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>34 834</b>	26 842	5 970	100	-
<b>Valeur liquidative</b>	<b>1 145,3</b>	1 118,79	1 102,86	1 003,48	-
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>42,30</b>	55,19	51,37	-0,37	-

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

# 4 inventaire au 29.12.2017

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
FR0000120073	AIR LIQUIDE	PROPRE	17 532,00	1 841 736,60	EUR	0,59
FR0000125338	CAP GEMINI SE	PROPRE	21 300,00	2 106 357,00	EUR	0,67
FR0000125585	CASINO GUICHARD	PROPRE	9 000,00	455 040,00	EUR	0,15
DE0005552004	DEUTSCHE POST AG-NOM	PROPRE	100 000,00	3 975 000,00	EUR	1,27
DE000A0HN5C6	DEUTSCHE WOHNEN AG REIT	PROPRE	27 000,00	984 420,00	EUR	0,31
BE0974313455	ECONOCOM GROUP SA NV	PROPRE	118 000,00	702 926,00	EUR	0,22
NL0010877643	FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES NV	PROPRE	58 153,00	867 061,23	EUR	0,28
FR0000120685	NATIXIS	PROPRE	326 000,00	2 150 296,00	EUR	0,69
FR0000131906	RENAULT SA	PROPRE	7 500,00	629 325,00	EUR	0,20
FR0000121329	THALES SA	PROPRE	13 000,00	1 168 440,00	EUR	0,37
<b>Total Action</b>				<b>14 880 601,83</b>		<b>4,75</b>
<i>Obligation</i>						
XS1046590805	ACS ACTIVIDADES FINANCE 1.625% 27/03/2019 CV	PROPRE	2 400 000,00	2 766 350,33	EUR	0,88
XS0951366136	ACS ACTIVIDADES FINANCE 2.625% 22/10/2018 CV	PROPRE	1 500 000,00	1 791 385,80	EUR	0,57
XS1434160971	AIRBUS GROUP SE CV 14/06/2021	PROPRE	7 700 000,00	8 745 275,00	EUR	2,79
XS1238034695	AMERICA MOVIL SAB DE CV CONV 28/05/2020	PROPRE	2 000 000,00	1 983 800,00	EUR	0,63
XS0937410214	AMORIM ENERGIA BV 3.375% 03/06/2018 CV	PROPRE	6 800 000,00	7 109 361,33	EUR	2,27
XS1084287322	APERAM 0.625% 08/07/2021 CV	PROPRE	4 200 000,00	4 562 107,28	USD	1,46
FR0013284130	ARCHER OBLIGATIONS CV 0% 31/03/2023	PROPRE	3 000 000,00	3 280 650,00	EUR	1,05
XS1336607715	AROWNTOWN PROPERTY HLGD 1.5% 18/01/2021 CV	PROPRE	2 100 000,00	2 641 104,03	EUR	0,84
XS1634544248	ASTALDI SPA CV 4.875% 21/06/2024	PROPRE	3 700 000,00	1 991 600,54	EUR	0,64
DE000A2BPEU0	BASF SE 0.925% CV 09/03/2023	PROPRE	1 000 000,00	859 222,24	USD	0,27
XS1529879600	BE SEMICONDUCTOR CV 2.5% 02/12/2023	PROPRE	1 500 000,00	2 663 974,17	EUR	0,85
XS1731596257	BE SEMICONDUCTOR 0.5% CV 06/12/2024	PROPRE	500 000,00	510 537,50	EUR	0,16
BE6286986284	BEKAERT SA 0% CV 09/06/2021	PROPRE	2 500 000,00	2 540 800,00	EUR	0,81
FR0013044286	BIM 2.5% CV 13/11/2020	PROPRE	139 905,00	3 429 071,55	EUR	1,10

## FCP PREVAAL CONVERTIBLES EUROPE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
DE000A1Z3XP8	BRENNTAG FINANCE BV 1.875% CV 02/12/2022	PROPRE	3 750 000,00	3 277 576,93	USD	1,05
XS1242977889	BRITISH LAND CO JERSEY 0% CV 09/06/2020	PROPRE	5 000 000,00	5 466 907,00	GBP	1,75
XS0953046991	BUZZI UNICEM 1.375% 17/07/19 CV	PROPRE	2 900 000,00	4 181 631,52	EUR	1,34
XS1140296614	CARILLION FINANCE JERSEY 2.5% 19/12/2019	PROPRE	600 000,00	152 467,00	GBP	0,05
FR0013261062	CARREFOUR SA CV 0% 14/06/2023	PROPRE	4 000 000,00	3 062 824,78	USD	0,98
FR0013230745	CIE GENERALE DES ESTABLI 0% CV10/01/2022	PROPRE	3 600 000,00	3 202 135,24	USD	1,02
XS1492150260	CO ECONOMICA DELTA SA CV 1.00% 01/12/2023	PROPRE	3 500 000,00	3 549 994,38	EUR	1,13
FR0013208295	CREDIT AGRICOLE SA CV 0% 03/10/2019	PROPRE	25 000,00	2 058 750,00	EUR	0,66
DE000A2G87D4	DEUTSCHE POST AG CV 0.05% 30/6/2025	PROPRE	2 500 000,00	2 642 896,92	EUR	0,84
DE000A1R0VM5	DEUTSCHE POST AG 0.6% 06/12/2019 CV	PROPRE	1 500 000,00	2 915 040,41	EUR	0,93
DE000A2GS377	DEUTSCHE WOHNEN SE 0.6% 05/01/2026	PROPRE	4 000 000,00	4 138 703,56	EUR	1,32
FR0013285707	ELIS SA 0% CV 06/10/2023 DIRTY	PROPRE	131 397,00	4 481 163,29	EUR	1,43
FR0013286028	FIGEAC AERO CV 1.125% DIRTY 18/10/2022	PROPRE	38 880,00	986 891,04	EUR	0,32
DE000A13R491	FRESENIUS MEDICAL CARE AG & CO KGAA CV 1.125% 31/01/2020	PROPRE	2 800 000,00	3 587 525,26	EUR	1,15
DE000A1YC3T6	FRESENIUS SE 0% CV 24/09/2019	PROPRE	4 000 000,00	5 378 080,00	EUR	1,72
XS1622415245	GN STORE NORD CV 0% 31/05/2022	PROPRE	400 000,00	419 476,00	EUR	0,13
XS1373990834	GRAND CITY PROPERTIES SA 0.25% 02/03/2022	PROPRE	7 200 000,00	7 303 604,02	EUR	2,33
DE000A161GV3	HANFIN FINANCE DE 0% CV 12/05/2020	PROPRE	1 500 000,00	1 608 300,00	EUR	0,51
XS0993164895	HUNGARIAN STATE CV 3.375% 02/04/2019	PROPRE	5 000 000,00	5 949 030,77	EUR	1,90
XS1500463358	INDRA SISTEMAS SA 1.25% CV 07/10/2023	PROPRE	4 800 000,00	5 176 233,49	EUR	1,65
FR0012817542	INGENICO GROUP 0% 26/06/2022 CONV	PROPRE	16 483,00	2 805 043,97	EUR	0,90
XS1486508887	INMARSAT PLC 3.875% CV 09/09/2023	PROPRE	4 800 000,00	4 274 593,60	USD	1,37
XS1322536506	INTERNATIONAL CONSOLIDATED AIRLINES 0.625% CV 17/11/2022	PROPRE	10 500 000,00	10 298 730,37	EUR	3,29
XS1322536332	INTL CONSOLIDATED AIRLIN 0.25% 17/11/2020 CV	PROPRE	2 900 000,00	2 848 675,56	EUR	0,91
XS1139087933	J SAINSBURY CONV 1.25% 21/11/2019	PROPRE	3 000 000,00	3 416 497,97	GBP	1,09
FR0013266087	KORIAN SA CV 2.50% PERP DIRTY 31/12/2049	PROPRE	90 300,00	3 993 698,10	EUR	1,28
FR0013113073	LVMH MOET HENNESSY VUITT 0% CV 16/02/2021 DIRTY	PROPRE	26 300,00	6 727 066,04	USD	2,15
FR0013300381	MAISONS DU MONDE SA 0.125% DIRTY CV 06/12/2023	PROPRE	22 250,00	1 170 572,50	EUR	0,37
NO0010748742	MARINE HARVEST ASA 0.125% CV 05/11/2020	PROPRE	4 000 000,00	4 575 648,22	EUR	1,46
DE000A2AAQB8	MTU AERO ENGINES AG CV 0.125% 17/05/2023	PROPRE	700 000,00	948 843,77	EUR	0,30

## FCP PREVAAL CONVERTIBLES EUROPE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0011208115	NEXANS SA 2.5% CV DIRTY 01/01/19	PROPRE	10 000,00	774 660,00	EUR	0,25
FR0013170925	NEXITY SA CV 01/01/2023 DIRTY	PROPRE	40 000,00	2 809 320,00	EUR	0,90
XS0989390249	NH HOTELES CV 4% 08/11/2018	PROPRE	2 900 000,00	3 753 577,17	EUR	1,20
XS1637272342	ORANGE SA 0.375% 27/06/2021	PROPRE	4 000 000,00	4 483 488,38	GBP	1,43
XS1194020852	OUTOKUMPU OYJ 3.25% CV 26/02/2020	PROPRE	1 500 000,00	1 836 946,47	EUR	0,59
FR0013299575	PIERRE AND VACANCES SA 2% CV 01/04/2023	PROPRE	24 723,00	1 489 610,20	EUR	0,48
XS1551933010	PRYSMIAN SPA CV 17/01/2022	PROPRE	1 000 000,00	1 072 600,00	EUR	0,34
XS0901332337	PRYSMIAN 1.25% CV 08/03/2018	PROPRE	3 500 000,00	4 265 870,19	EUR	1,36
XS1046477581	QIAGEN NV 0.875% 19/03/2021 CV	PROPRE	4 000 000,00	4 077 307,72	USD	1,30
DE000A14J3R2	RAG-STIFTUNG 0% CV 18/02/2021	PROPRE	2 000 000,00	2 213 660,00	EUR	0,71
FR0011567908	RALLYE SA 1% CV 02/10/2020	PROPRE	23 856,00	2 518 096,22	EUR	0,80
FR0013215415	RALLYE SA 5.25% 01/02/2022 CONV	PROPRE	5 000 000,00	5 548 459,62	EUR	1,77
DE000A161KH4	ROCKET INTERNET 3% 22/07/2022 CONV	PROPRE	3 000 000,00	3 158 703,26	EUR	1,01
FR0013087186	SAFRAN SA CV 31/12/2020	PROPRE	79 691,00	8 127 047,56	EUR	2,60
BE6258355120	SAGERPAR 0.375% 09/10/2018 CV	PROPRE	3 200 000,00	3 533 131,40	EUR	1,13
FR0013218807	SEB SA CV 0.00% 17/11/2021	PROPRE	10 782,00	2 159 537,56	EUR	0,69
NO0010766546	SIEM INDUSTRIES INC CV 2.25% 02/06/2021	PROPRE	1 200 000,00	1 791 867,12	EUR	0,57
DE000A17D8Q6	SIEMENS FINANCIERINGSMAT CV 1.65% 16/08/2019	PROPRE	5 000 000,00	4 984 756,69	USD	1,59
XS1638065414	SIMICROELECTRONICS NV 0.25% 03/07/2024 CV	PROPRE	10 000 000,00	10 264 073,95	USD	3,28
XS1069853247	SOGEFI SPA 2% CV 21/05/2021	PROPRE	2 100 000,00	2 170 382,95	EUR	0,69
XS1040531904	SOLIDIUM 0% 04/09/18 CV	PROPRE	2 000 000,00	2 065 480,00	EUR	0,66
XS1076005153	SONAE INVESTMENTS BV 1.625% CV 11/06/2019	PROPRE	4 000 000,00	4 076 587,14	EUR	1,30
XS1272162584	STEINHOFF FINANCE HLDG 1.25% CV 11/08/2022	PROPRE	5 000 000,00	2 474 102,78	EUR	0,79
FR0011766120	SUEZ ENVIRONNEMENT 0% 27/02/20 CV DIRTY	PROPRE	103 000,00	1 972 038,00	EUR	0,63
DE000SYM7787	SYMRISE AG 0.2375% CV 20/06/2024	PROPRE	1 500 000,00	1 692 002,77	EUR	0,54
XS1351586588	TECHNIP 0.875% CV 25/01/2021	PROPRE	2 000 000,00	2 406 940,56	EUR	0,77
XS1209185161	TELECOM ITALIA SPA CV 1.125% 26/03/2022	PROPRE	11 500 000,00	11 569 306,56	EUR	3,70
XS1377251423	TELEFONICA PARTICIPACION 0% 09/03/2021 CV	PROPRE	7 000 000,00	6 942 390,00	EUR	2,22
XS1494008003	TELENOR EAST HOLDING II 0.25% 20/09/2019 CV	PROPRE	400 000,00	355 289,25	USD	0,11
XS1327914062	TOTAL SA 0.5% CV 02/12/2022	PROPRE	8 800 000,00	7 617 119,33	USD	2,43

## FCP PREVAAL CONVERTIBLES EUROPE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0013204286	UBISOFT ENTERTAINMENT 0% CV 27/09/2021	PROPRE	36 268,00	2 746 394,30	EUR	0,88
FR0012658094	UNIBAIL 0% 01/01/2022 CV	PROPRE	2 018,00	693 711,72	EUR	0,22
XS1433199624	VALEO SA 0% CV 16/6/2021	PROPRE	5 400 000,00	5 047 120,25	USD	1,61
FR0013285046	VALLOUREC SA CV DIRTY 4.125% 04/10/2022	PROPRE	285 137,00	2 128 262,57	EUR	0,68
XS1054643983	VASTNED RETAIL NV 1.875% CV 10/04/2019	PROPRE	1 500 000,00	1 585 029,66	EUR	0,51
FR0013237856	VINCI SA CV 0.375% 16/02/2022	PROPRE	3 400 000,00	3 182 423,45	USD	1,02
XS1325649140	VODAFONE GROUP 0% CV 26/11/2020	PROPRE	2 500 000,00	2 793 612,35	GBP	0,89
FR0013169810	WENDEL SA CV 0% 31/07/2019	PROPRE	19 238,00	1 066 766,34	EUR	0,34
<b>Total Obligation</b>				<b>286 921 514,97</b>		<b>91,67</b>
<b>O.P.C.V.M.</b>						
FR0010345371	LYXOR UCITS ETF STOXX EUROPE 600 BANKS	PROPRE	22 000,00	491 920,00	EUR	0,16
<b>Total O.P.C.V.M.</b>				<b>491 920,00</b>		<b>0,16</b>
<b>Total Valeurs mobilières</b>				<b>302 294 036,80</b>		<b>96,59</b>
<b>Options</b>						
<b>Valeurs mobilières</b>						
AF21806C-01	AF1/201806/C/11.	PROPRE	17 000,00	499 800,00	EUR	0,16
AF21806C-03	AF2/201806/C/14.	PROPRE	14 000,00	145 600,00	EUR	0,05
AF21806C-02	AF2/201806/C/16.	PROPRE	-17 000,00	-73 100,00	EUR	-0,02
AF21806C-04	AF2/201806/C/17.	PROPRE	-14 000,00	-39 200,00	EUR	-0,01
AF21806P-01	AF2/201806/P/8.	PROPRE	-17 000,00	-18 700,00	EUR	-0,01
AF21806P-02	AF2/201806/P/9.6	PROPRE	-14 000,00	-30 800,00	EUR	-0,01
CA11806C-01	CA1/201806/C/20.	PROPRE	1 000,00	45 000,00	EUR	0,01
CA11806P-01	CA1/201806/P/14.	PROPRE	-1 000,00	-16 000,00	EUR	-0,01
<b>Total Valeurs mobilières</b>				<b>512 600,00</b>		<b>0,16</b>
<b>Total Options</b>				<b>512 600,00</b>		<b>0,16</b>
<b>Liquidités</b>						
<b>APPELS DE MARGES</b>						
	APPEL MARGE EUR	PROPRE	0,00	-92 000,00	EUR	-0,03
	APPEL MARGE USD	PROPRE	0,00	-87 652,93	USD	-0,03
<b>Total APPELS DE MARGES</b>				<b>-179 652,93</b>		<b>-0,06</b>
<b>BANQUE OU ATTENTE</b>						
	BANQUE CHF SGP	PROPRE	0,00	52 318,01	CHF	0,02
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	0,00	5 668 473,50	EUR	1,81

## FCP PREVAAL CONVERTIBLES EUROPE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	BANQUE GBP SGP	PROPRE	0,00	4 534 192,29	GBP	1,45
	BANQUE USD SGP	PROPRE	0,00	95 075,17	USD	0,03
<b>Total BANQUE OU ATTENTE</b>				<b>10 350 058,97</b>		<b>3,31</b>
<b>DEPOSIT DE GARANTIE</b>						
	DEP GAR S/FUT USD	PROPRE	0,00	99 071,45	USD	0,03
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	0,00	94 796,53	EUR	0,03
<b>Total DEPOSIT DE GARANTIE</b>				<b>193 867,98</b>		<b>0,06</b>
<b>FRAIS DE GESTION</b>						
	PRAUTCOMHONOR	PROPRE	0,00	-17 500,75	EUR	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-309 828,31	EUR	-0,10
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-97 925,09	EUR	-0,03
	PRHONOCAC	PROPRE	0,00	-1 543,20	EUR	-0,00
<b>Total FRAIS DE GESTION</b>				<b>-426 797,35</b>		<b>-0,14</b>
<b>Total Liquidites</b>				<b>9 937 476,67</b>		<b>3,18</b>
<b>Futures</b>						
<b>Change ( Livraison du sous-jacent )</b>						
EE210318	EURO E-MINI FUT 0318	PROPRE	103,00	87 652,51	USD	0,03
<b>Total Change ( Livraison du sous-jacent )</b>				<b>87 652,51</b>		<b>0,03</b>
<b>Taux ( Livraison du sous-jacent )</b>						
OAT120318	EURO-OAT FU 0318	PROPRE	-40,00	92 000,00	EUR	0,03
<b>Total Taux ( Livraison du sous-jacent )</b>				<b>92 000,00</b>		<b>0,03</b>
<b>Total Futures</b>				<b>179 652,51</b>		<b>0,06</b>
<b>Coupons</b>						
<b>Obligation</b>						
XS1434160971	AIRBUS GROUP CV 21	ACHLIG	77,00	77,00	EUR	0,00
FR0013266087	KORI CV DTY 2.50% 49	ACHLIG	90 300,00	44 882,74	EUR	0,01
FR0013170925	NEXITY SA CV 23 DTY	ACHLIG	40 000,00	1 607,50	EUR	0,00
XS1638065414	STMICROE 0.25% 24 CV	ACHLIG	50,00	10 409,73	USD	0,00
<b>Total Obligation</b>				<b>56 976,97</b>		<b>0,02</b>
<b>Total Coupons</b>				<b>56 976,97</b>		<b>0,02</b>
<b>Total FCP PREVAAL CONVERTIBLES EUROPE</b>				<b>312 980 742,95</b>		<b>100,00</b>